



## PLUIE-INONDATION

### **Destinataires :**

**Services :** ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB- CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDPP- DIPN – DDTM- DRAAF - DSDEN - EFS- ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

**Communes :** tout le département

**Presse :** AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

**Date :** 20/08/2025

**Heure :** 16h30

**N° :** 1

### **Description de l'évènement :**

Début évènement le mercredi 20 août 2025 à 22h00

Fin évènement prévue le jeudi 21 août 2025 à 16h00 au moins

### **Qualification de l'évènement**

Situation météorologique à surveiller pour un risque de forts cumuls de précipitations.

### **Situation**

Depuis ce mercredi matin, des averses orageuses circulent sur les Pyrénées-Atlantiques et notamment sur la côte basque où il est tombé plus de 40 mm en peu de temps à Socoa.

Au fil des heures, les averses orageuses se poursuivent et sont parfois fortes, notamment sur la frontière sud-ouest du département avec l'Espagne. Dans la nuit de mercredi à jeudi puis en matinée, surtout entre 00h et 10h, les averses orageuses se renforcent et deviennent plus fréquentes, donnant parfois des cumuls horaires de 20/30 mm.

Ainsi, à l'issue de l'épisode, en 24h glissantes (d'aujourd'hui mercredi 16h à demain jeudi 16h), on attend des cumuls généralement entre 30/50 mm sur la moitié sud-ouest des Pyrénées-Atlantiques, avec localement des pointes à 70/80 mm. Ces pointes ne sont pas suffisamment généralisées par nécessiter un niveau orange mais restent significatives, d'où ce bulletin SPEZF.

À noter que ces averses peuvent être ponctuées de grésil et de rafales de vent de l'ordre de 70 km/h.

Les averses faiblissent progressivement en cours d'après-midi de jeudi.

**Conséquences possibles :** De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues. Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables. Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés. Risque de débordement des réseaux d'assainissement. Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ». Des coupures d'électricité peuvent se produire. Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

**Conseils de comportement :** Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage. Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement. J'évite de me déplacer. Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux. Je ne descends pas dans les sous-sols. Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

**Pour les maires :** Une vigilance particulière est à porter aux campings à proximité des cours d'eau. La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : 05.59.98.25.25